

LA CGT VOUS INFORME



Nouvelle Organisation du Syndicat CGT AMT Mâcon

BUREAU DU SYNDICAT

Eddy LALLEMENT__ **Secrétaire**
Guy BERRY_____ **Secrétaire adjoint**
Christian PARIZE___ **Trésorier**
Christophe JAMET___ **Trésorier adjoint**

DELEGUES(ES) SYNDICAUX

Patricia MOUROUX
Guy BERRY

REPRESENTANT SYNDICAL AU CSE

Christophe JAMET

Point sur les accords SEEF

ACCORD NAO SALAIRE SEEF 2024_____ **La CGT a signé**

Sans la création d'un rapport de force avec vous, ce fut compliqué d'aller au-delà des mesures prévues et actées dans l'accord.

La position du syndicat a été difficile à prendre car les avis étaient très partagés quant à la position finale. Nous avons tranché pour la signature car c'est la position qui émanait majoritairement des discussions avec les salariés(es) de Mâcon.

ACCORD EGALITE F/H_____ **La CGT a signé**

Cet accord est toujours en deçà de ce qu'il faudrait pour gommer définitivement les inégalités F/H et toutes autres formes de discrimination.

*Toutefois ce texte améliore tout de même le précédent sur quelques points, notamment la prise de congé parental élargie à l'adoption. A noter un point non négligeable que la **CGT** a obtenu, c'est l'absence autorisée sur le temps de travail et le paiement des heures d'absences pour la rentrée scolaire pour 1 ou plusieurs enfants si les dates sont différentes.*

ACCORD PARTICIPATION / INTERESSEMENT _____ **La CGT a signé**

La négociation sur l'accord Participation/Intéressement SEEF vient de s'achever.

La nouveauté, celui-ci devient est BI-ANNUEL contrairement au précédent (3 ans)

Au regard de la situation à la fin du premier semestre 2024, les 6 catégories retenues qui constituent la part locale de cet accord 2024/2025 semblent atteignables.

Espérons qu'un retournement de la conjoncture internationale ne vienne pas inverser la tendance et impacter notre activité et nos résultats financiers sur lesquels cet accord est essentiellement bâti.

Titularisation des postes dans AMT Mâcon

Nous ne pouvons que nous réjouir des sessions d'embauches en CDI sur le site.

La **CGT** se bat pour cela depuis de nombreuses années, certes ce n'est pas suffisant au regard de nos besoins actuels, des projections et perspectives d'activité à court et moyen terme pour notre usine.

La Direction doit encore accélérer la tendance et ainsi garder les nombreuses compétences en interne, nous ne pouvons pas nous contenter de fonctionner avec un taux de salariés(es) précaire qui a atteint 44% il y a quelques mois.

❖ Deux remarques importantes que nous avons portées à la connaissance de la Direction :

- La Direction doit prendre en compte les difficultés d'organisation familiale (temporaire) de certain(e)s en étant plus flexible sur les horaires de travail proposés. L'inclusion doit aussi prendre en compte les familles monoparentales particulièrement fragiles.
- La Direction doit faire attention à l'égalité des chances, elle doit prendre en compte le fait que certains salarié(es) peuvent être pénalisé(e)s pour accéder à un CDI, car contraints de passer des tests théoriques alors qu'ils éprouvent des difficultés à maîtriser totalement l'usage de la langue française.

Absences maladies (récupérer vos congés)

« Un combat de longue haleine gagné par la **CGT pour l'acquisition des congés payés pendant un arrêt maladie »**

La **CGT** s'est battue devant les tribunaux pendant de nombreuses années pour faire évoluer le droit et permettre l'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie d'origine non professionnelle en s'appuyant notamment sur le droit de l'Union Européenne qui interdit de priver les salariés(es) malades de congés payés au nom du droit à la santé et au repos.

Le Conseil d'État a donné raison à la **CGT et a condamné la France !**

Tous les salariés(es) en arrêt maladie acquièrent des congés payés, pendant le temps de leur arrêt.

Sans rentrer dans le détail, la loi n° 2024-364 du 22 avril 2024 prévoit que les salariés absents pour cause de maladie non professionnelle bénéficient de 2 jours ouvrables de congés payés par mois d'absences dans la limite de 24 jours par an.

Le délai maximal pour reporter ces congés est fixé à 15 mois à compter, après l'information délivrée par l'employeur à son retour de l'entreprise, ou pour les arrêts prolongés sur plusieurs années à la fin de chaque période de référence.

Période d'acquisition allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2024

Les nouvelles dispositions concernant la nouvelle loi CP seront applicables rétroactivement avec la mise à jour des compteurs d'ici décembre 2024

Période antérieure

Vos réclamations au titre des CP doivent se faire en ouvrant un ticket sur Support@Schneider

Vous trouverez un dossier complet sur notre site <https://www.cgt-schneider.fr>, n'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner si besoin !

ATTENTION VOUS AVEZ JUSQU'AU 24 AVRIL 2026 POUR FAIRE UNE DEMANDE RETROACTIVE DE VOS CONGES (2009) AVEC UNE OUVERTURE DE TICKET.

Organisation et activité du CSE

Cela fait 6 mois maintenant que la nouvelle organisation du CSE s'est mise en place pour donner suite aux dernières élections professionnelles à Mâcon.

L'absence d'élus(es) de la **CGT** au bureau du CSE ne vous aura certainement pas échappé, malheureusement nous sommes encore victime du sectarisme des autres Organisations Syndicales qui se liguent systématiquement pour nous exclure.

Rappelons que les 27% des salariés(es) du site qui nous ont fait confiance auraient mérité d'être représentés au bureau du CSE.

Heureusement que les élus(es) influent sur la politique sociale du CSE, cela permet de vous proposer des activités Familiales/ Populaires et Sociales. Même avec un CSE qui est dans les mains de « gestionnaires » qui n'ont qu'une seule boussole BUDGET/ECONOMIE.

Une gestion sérieuse et responsable du CSE n'implique pas forcément des coups de rabot partout et sans aucune distinction. Nous devons nous assurer que le CSE garde un cap, et sans renier la vocation première qui est l'organisation des Activités Sociales et Culturelles.

Nous devons continuer à maintenir un lien social et lutter contre toutes formes d'individualisme.

Le CSE n'a pas la vocation aujourd'hui à devenir un grand guichet distributeur de chèques, comme il n'a pas la vocation non plus à se substituer à l'insuffisance de la politique salariale de l'employeur.

Pour les moins anciens dans l'entreprise, rappelons tout de même que si les élus(es) **CGT** n'avaient pas bataillé durement, les salariés de Mâcon n'auraient jamais eu la mise en place de Chèques Vacances. Quel succès maintenant !

Alors oui, le CSE doit consacrer une partie de son budget à la distribution de chèques, mais de façon raisonnée, limitée et juste.

Notre volonté est de conserver une âme à ce CSE, cela passe par la remise en place d'une activité familiale pour les enfants, les voyages et week-end, le maintien des journées pétanque, Loto, pêche.....

Les élus(es) **CGT** ont souhaité un rééquilibrage entre le budget consacré à la distribution de chèques et celui pour l'organisation des manifestations et voyages qui ont été abandonnés ces dernières années.

Nous avons souhaité réduire les chèques cadhocs, les coupons sports mais absolument pas les supprimer.

Cette précision est importante car une campagne de désinformation a été orchestré par les élus(es) CFDT, SUD et FO pour dénigrer la **CGT**.

Rien d'étonnant, cela cache leur insuffisance et puis c'est ce qu'ils savent faire de mieux

Elections Législatives

Attention à l'imposture, nos droits sociaux menacés !

Les politiques Droite/Gauche au pouvoir en place depuis des décennies ont soumis les travailleurs de ce pays à la loi du marché et à une concurrence effrénée.

Les conséquences de cette politique, c'est que maintenant un certain nombre de citoyen semble prêt à laisser les clefs du pays à l'extrême droite par désespoir. Il y a véritablement urgence !!!

« Paradoxe au moment où la France vient de commémorer le 80^{ième} anniversaire de la libération du pays »

L'idéologie d'extrême droite fait son fonds de commerce sur le rejet et la haine de l'autre, de l'étranger !

Mais ne vous y trompez pas, sa politique soi-disant sociale est une véritable escroquerie,

L'extrême droite a toujours servi le capital et **réduit les Droits Sociaux et culturels** ainsi que les **Droits des Femmes** partout où dans le monde ils ont malheureusement pris le pouvoir.

D'ailleurs toutes leurs prises de position et leurs votes dans l'hémicycle Français et au parlement Européen sont là pour en témoigner.

- **L'extrême Droite au pouvoir, c'est une remise en cause immédiate des libertés fondamentales.**
- **L'extrême Droite au pouvoir c'est un accélérateur de destruction du modèle social Français issu du Conseil National de la Résistance.**

Nous avons tous une responsabilité énorme le 30 juin et le 7 juillet 2024.

La **CGT** vous encourage vraiment **à aller voter !!!**

Syndicalisation

Dans ce moment de notre histoire troublée et très incertaine, nous avons besoin de renforcer notre base syndicale.

Le salariat de notre établissement a évolué ces dernières années, nous avons besoin des jeunes qui s'engagent pour défendre les Droits acquis par les plus anciens maintenant sur le départ.

Dans ce contexte, les nouveaux embauchés ne connaissent pas notre historique, l'utilité de notre syndicat, ses valeurs et les combats sociaux menés depuis plusieurs décennies.

Sans vous les acquis sociaux qui font l'attrait de SEEF seront érodés par la Direction, et les autres syndicats sont souvent peu combatif pour les défendre.

Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer afin d'échanger, de partager et de regarder comment nous pouvons écrire ensemble la future histoire collective du site.

Dans une société aussi individualiste voulue et entretenue par le patronat, nous avons besoin de nous regrouper, de nous fédérer pour construire un outil syndical fort.

Seul votre investissement autour des convictions et des valeurs fortes que porte la **CGT** garantira un niveau d'engagement et d'exigence nécessaire pour faire respecter vos droits et des bonnes conditions de travail dans les prochaines années.

Départ du tour de France Mâcon

La Secrétaire Générale de la CGT Sophie BINET sera présente au départ de l'étape le 4 juillet à Mâcon.

A l'occasion de cette étape du tour, un stand CGT sera présent sur le parcours et un départ fictif en vélo de la CGT sera organisé sur 2 ou 3 Km.

N'hésitez pas à venir à la rencontre de Sophie Binet.

